

LABEL TRANSMICCIBLE

Définissez la valeur de votre entreprise et optimisez sa cession en obtenant le label Entreprise TransmiCCible.



 MOTS-CLÉS: # label # transmission # réussite # experts



OBJECTIFS

- Valider les conditions de transmissibilité de votre entreprise.
- Bénéficier d'une analyse objective par un comité d'experts pluridisciplinaires sur votre situation patrimoniale, les impacts fiscaux et sociaux et la valeur de votre entreprise.
- Diffuser l'annonce de cession sur des bases nationales et bénéficier de la qualification des repreneurs par le conseiller CCI.
- Disposer d'un dossier pour présenter l'entreprise à de potentiels repreneurs.



PUBLIC CONCERNÉ

Dirigeant d'entreprise du ressort de la CCI Nîmes souhaitant céder son entreprise



NATURE DE LA PRESTATION

Phase 1 - Préparation

Un entretien avec le conseiller.

Un diagnostic de transmissibilité et la réalisation d'un rapport complet présentant le plan d'actions.

La réalisation conjointe d'un dossier de présentation de votre entreprise.

Phase 2 - Comité d'experts et labellisation

Le comité consiste à réunir des experts de la transmission, (Transmipro : expert-comptable, avocat, banquier, notaire, assureur...) afin de vous apporter des préconisations sur les questions patrimoniales, fiscales ... et de donner un avis sur la valorisation de votre entreprise. Le comité pourra proposer le label « Entreprise TransmiCCible ».

Phase 3 - Mise en vente

Mise en ligne de votre offre de cession sur une bourse d'opportunités et diffusion auprès du réseau des professionnels de la transmission. L'obtention du label mettra en avant votre annonce. Une analyse du profil et une qualification du repreneur sont faites avant mise en relation.



PERSPECTIVES

Menez dans les meilleures conditions la cession de votre entreprise.



COÛT

Prestation partiellement prise en charge par la CCI Nîmes.

Effectif de l'entreprise, y compris le dirigeant :	Tarif HT	Part prise en charge par la CCI	Tarif HT après déduction
moins de 5	1 650 €	1 250 €	400 €
de 5 à 10	1 650 €	850 €	800 €
plus de 10	1 650 €	450 €	1 200 €



INFORMATIONS PRATIQUES

Cette prestation est réalisée dans la plus grande confidentialité.

Les collaborateurs CCI et ses partenaires sont soumis au secret professionnel.

Documents à fournir

- K bis
- Copie des statuts
- 3 dernières liasses fiscales et comptes détaillés du dernier exercice avec attestation de l'expert comptable
- 1 inventaire des contrats liant l'entreprise
- Copie du bail commercial s'il y a lieu
- Copie de tous contrats significatifs pour le fonctionnement de l'entreprise.



CONTACT

Claire RAVENEAUX

Conseiller entreprises

Tél. 04 66 879 922

Vous souhaitez en savoir plus sur ce produit ?

N'hésitez pas à remplir le formulaire ci-dessous, nous nous engageons à vous répondre dans les plus brefs délais.